

## Classification des exploitations du Grand Est

### GRUPE 1 : Exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine

#### Sous-ensemble à dominante Elevage

- Groupe 1 :** Moyennes exploitations, cultures et élevage intensif
- Groupe 3 :** Petites exploitations herbagères
- Groupe 4 :** Grandes exploitations d'élevage bovin avec cultures

#### Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

- Groupe 2 :** Petites exploitations de cultures, avec ou sans élevage
- Groupe 5 :** Grandes exploitations spécialisées en cultures

#### Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

- Groupe 6 :** Grandes exploitations
- Groupe 7 :** Petites exploitations

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

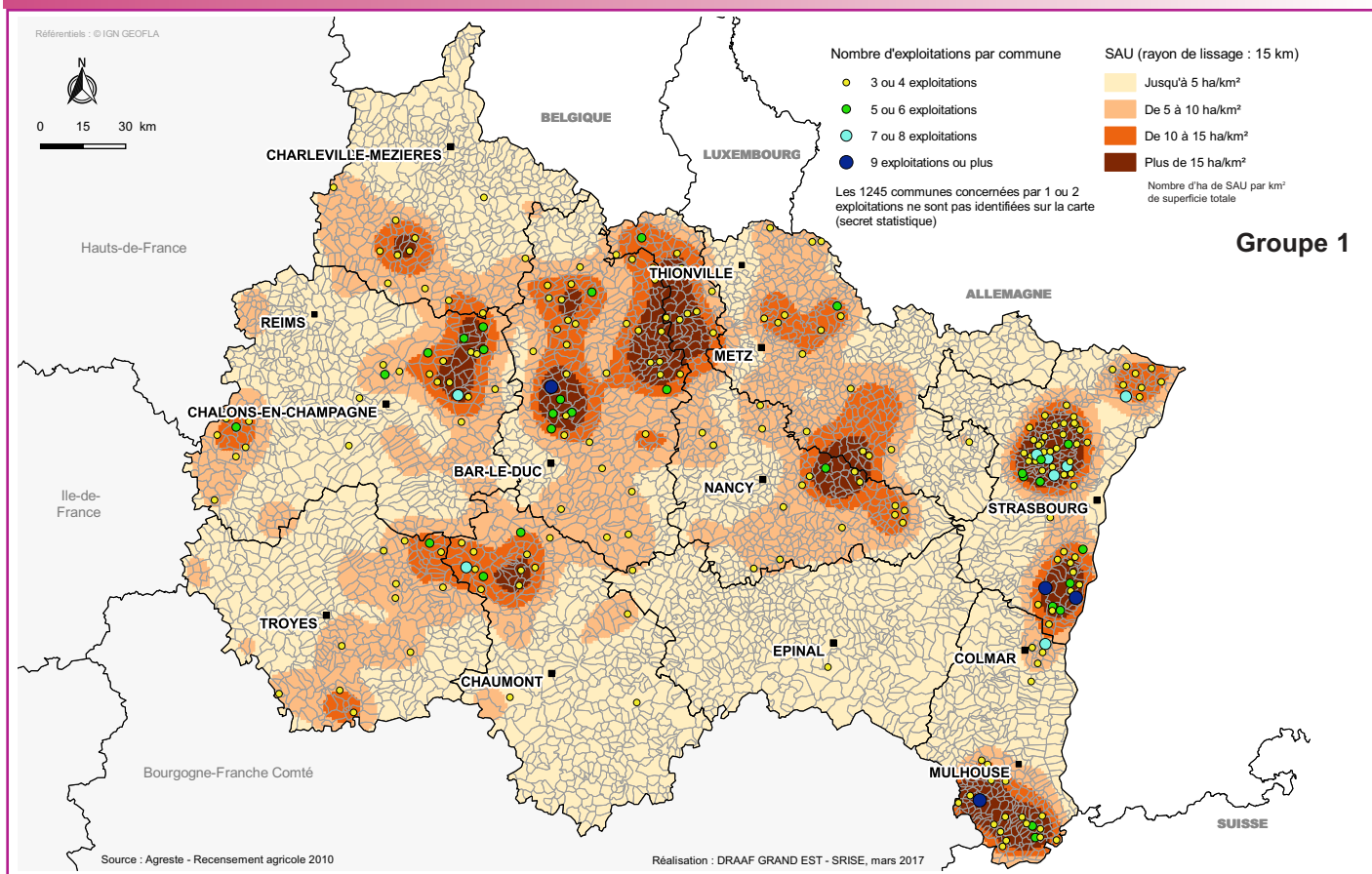
Le groupe 1 est composé de 2 444 exploitations. Ce sont des structures moyennes, qui cultivent 324 000 ha de SAU, soit 11% de la surface régionale et détiennent 19% du cheptel régional. Elles ont opté pour l'association d'un élevage, le plus souvent de bovins laitiers et d'une production de grandes cultures à prépondérance céréalière. Malgré 34% de surfaces dédiées à la production de fourrage, la taille des cheptels et la part de maïs ensilage indiquent une gestion plutôt intensive de l'élevage. On note également la présence d'ateliers hors-sol de porcins et de volailles.

La main-d'œuvre est essentiellement d'origine familiale. Les chefs d'exploitation sont rarement pluriactifs. La commercialisation en circuits courts et la diversification représentent une part marginale dans le chiffre d'affaires mais peuvent constituer un complément de revenu.

Le résultat de l'exploitation, de 68 600 € en moyenne, est de 12% inférieur au résultat moyen de l'ensemble des exploitations Grand Est.

Ces exploitations sont situées dans les plaines céréalières, dans l'est de la Marne, la Meuse, le sud des Ardennes et la plaine d'Alsace. Elles sont moins présentes dans les secteurs herbagers.

### Densité géographique des exploitations du groupe 1



## Les stratégies mises en œuvre :

- maintien d'une taille moyenne des structures
- combinaison de productions végétales et animales
- développement économique par la présence d'un cheptel
- intensification des moyens de production de l'atelier animal plutôt qu'un agrandissement de la surface

## Des structures de taille moyenne avec élevage

2 444 exploitations forment le groupe 1, soit 7% de l'ensemble, ce qui en fait le groupe le moins représenté de cette classification Grand Est. Les exploitations sont, pour chacune des variables de taille (PBS, SAU, UGB, UTA), supérieures aux moyennes de la région. En termes de potentiel économique, les exploitations du groupe 1 représentent 8% de la PBS régionale. Ce sont néanmoins des structures de dimensions économiques moyennes : en effet, 66% ont une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 €. Si on y ajoute la catégorie suivante, c'est-à-dire la PBS comprise entre 250 000 et 500 000 €, on regroupe alors 88% des exploitations.

La dispersion des variables de taille est relativement limitée. L'écart interquartile n'excède jamais 100%. Une dispersion plus étendue s'observe néanmoins pour les UGB, notamment dans ses valeurs supérieures, distinguant ainsi des exploitations avec de gros cheptels.

Ce sont des exploitations de polyculture-élevage. Près de 95% d'entre elles asso-

## Des structures moyennes, organisées en société

	Groupe 1				Grand Est
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	Moyenne	3 <sup>ème</sup> quartile	Moyenne
PBS en euros	141 064	184 122	221 475	252 573	194 813
SAU en ha	82,9	116,3	132,5	164,5	86,1
UGB totales	79,2	111,4	138,6	156,4	52,2
UTA totales	1,47	2,03	2,20	2,63	2,01

Source : Recensement agricole 2010

cient productions animales et végétales contre une moyenne de 30% pour l'ensemble de la population. Seules 56 exploitations ont un cheptel inférieur à 10 UGB et 12 exploitations cultivent moins de 10 ha de terres labourables.

La main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement de ces exploitations est supérieure à la moyenne régionale, elle est de 2,2 UTA contre 2 UTA pour l'ensemble de la région. Le statut d'EARL est fortement représenté : il concerne la moitié des exploitations. 68 % de ces EARL ont deux associés ou plus. Plus largement, le statut de société

	Groupe 1	Grand Est
Exploitations individuelles	665	17 030
GAEC	416	3 091
EARL	1 221	10 000
Autres formes sociétaires	142	3 743
<b>Nbre total d'exploitations</b>	<b>2 444</b>	<b>33 864</b>

Source : Recensement agricole 2010

regroupe 73% des exploitations.

## Les céréales occupent la moitié de la SAU

Le groupe 1 représente 11% de la SAU de la région. La sole globale, peu diversifiée, est constituée essentiellement de céréales et d'oléo-protéagineux. Les terres labourables occupent en moyenne 108 ha par exploitation. Quasiment toutes les exploitations cultivent des céréales : leur part dans les terres labourables est proche de 60%, moyenne

comme médiane. Ce sont en majorité des cultures d'hiver (blé tendre et orge), mais aussi de printemps (orge et maïs) en moindre proportion. Par contre, la présence d'oléagineux (principalement du colza) est moins systématique puisque 38% des exploitations n'en cultivent pas.

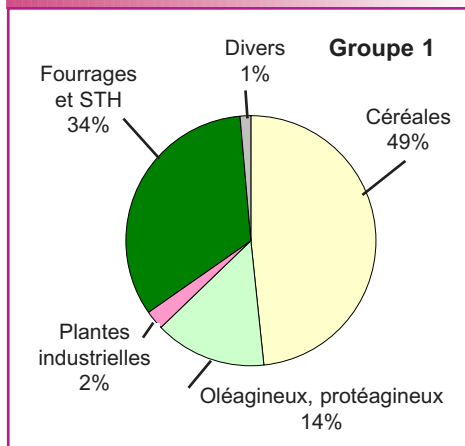
La part des productions végétales est importante pour toutes les exploitations comme en atteste le ratio de terres labourables sur la SAU : en effet 95% des exploitations ont au moins 53% de terres labourables dans leur SAU. La moyenne du groupe se situe à 79%.

Le groupe 1, comparé aux autres groupes à dominante Elevage, montre une composition différente de sa surface fourragère : la proportion de pâturages permanents n'est que de 56% alors qu'elle est de 77% pour le sous-ensemble Elevage.

On compte 28% de maïs fourrage. La part de surface pâturée dans la surface fourragère est de 41%. C'est le taux le moins élevé du sous-ensemble Elevage, dont la moyenne s'élève à 63%. Pour certains départements, il est très inférieur : il tombe à 13% dans le Bas-Rhin, 27% dans le Haut-Rhin et 37% dans la Marne, montrant le caractère intensif de la conduite d'élevage.

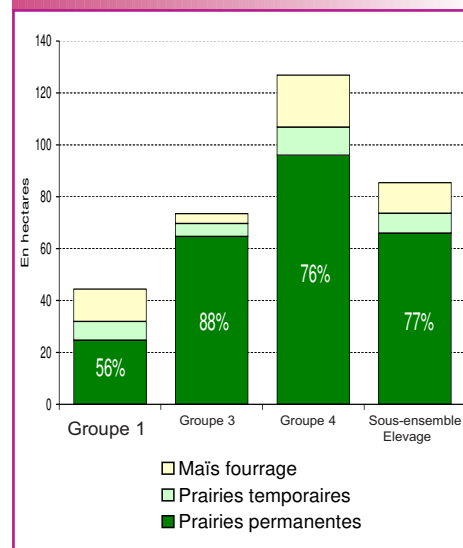
Pour relativiser la charge d'achat d'alimen-

## Prépondérance de céréales et de fourrages dans la SAU



Source : Recensement agricole 2010

## La part de prairies permanentes caractérise les groupes



Source : Recensement agricole 2010

tation animale, il existe une complémentarité des ateliers : 81% des exploitations orientent une partie des céréales ou des protéagineux vers l'alimentation animale, à hauteur de 36% des quantités produites. Ces proportions sont conformes aux moyennes des exploitations du sous-ensemble Elevage.

## Les élevages laitiers prépondérants

Le groupe 1 détient 19% du cheptel total de la région. Les élevages sont composés de bovins pour plus des 3/4, auxquels s'ajoutent 10% de porcins et 10% de volailles.

Plus de la moitié des structures (59%) ont un élevage laitier. La taille du cheptel et les références laitières sont de même ordre que les moyennes de l'ensemble des exploitations laitières de la région : par contre, la productivité apparente est supérieure de près de 600 litres par vache. Cette meilleure productivité peut se comprendre par l'importance plus significative du maïs dans la surface fourragère.

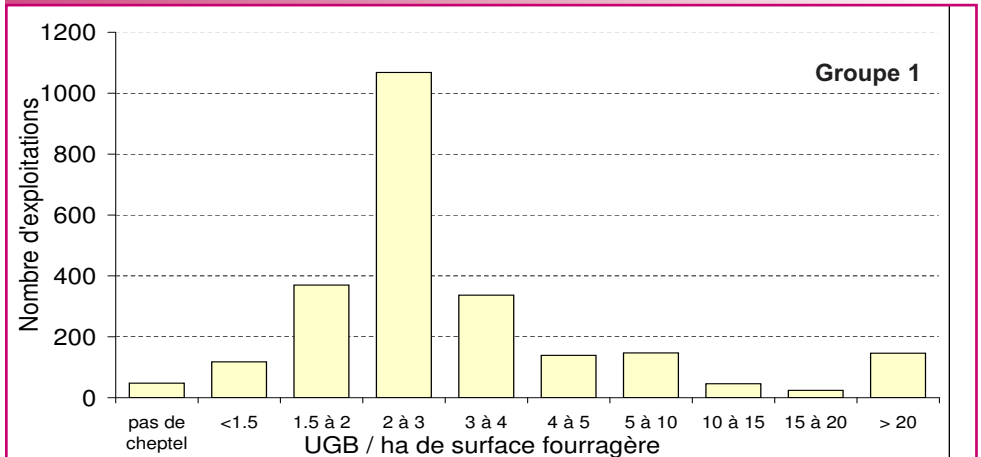
Le cheptel de bovins allaitants est peu fréquent, puisqu'il ne concerne que 27% des exploitations. Dans de rares cas, il est associé à un atelier de bovins laitiers ou hors-sol. Mais le cas général est une structure avec un élevage de type unique, composé de 42 vaches allaitantes en moyenne. Pour ces exploitations d'élevage allaitant, la surface agricole est plus importante que celle de l'ensemble du groupe 1 (155 ha contre 132 ha) et la part de prairies permanentes est supérieure (23% contre 21%). Enfin, on trouve un atelier d'engraissement de bovins, sans cheptel souche dans 6% des exploitations.

Le groupe 1 se caractérise par des systèmes d'élevage intensifs : 78% des exploitations ont un chargement supérieur à 2 UGB/ha de surface fourragère. De plus, le chargement présente une très forte dispersion, montrant ainsi, dans ses valeurs supérieures, des exploitations ayant développé un élevage de type porcine, volailles de chair ou poules pondeuses. Ces élevages sont majoritairement localisés dans la Marne, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Parmi les 20% des exploitations ayant un chargement plus élevé (supérieur à 4 UGB/ha de surface fourragère), on compte 39% d'élevages bovins, 29% d'élevages de porcins et 28% d'élevages de volailles. Ces structures, dont la PBS est de 46% supérieure à la PBS moyenne de l'ensemble du groupe, ont une SAU inférieure (113 ha), utilisent plus de main-d'œuvre (2,42 UTA) et perçoivent davantage d'aides (450 €/ha).

Au sein du groupe 1, une stratégie d'agrandissement des moyens de production semble avoir été mise en place. Si on analyse la constitution de la PBS, on observe dans les petites exploitations, qu'elle provient à hauteur de 67% de la production végétale. Ce rapport diminue pour n'être plus que de 37% dans les grandes exploitations. Quand il y a agrandissement de l'exploitation, il se

## Dispersion du chargement



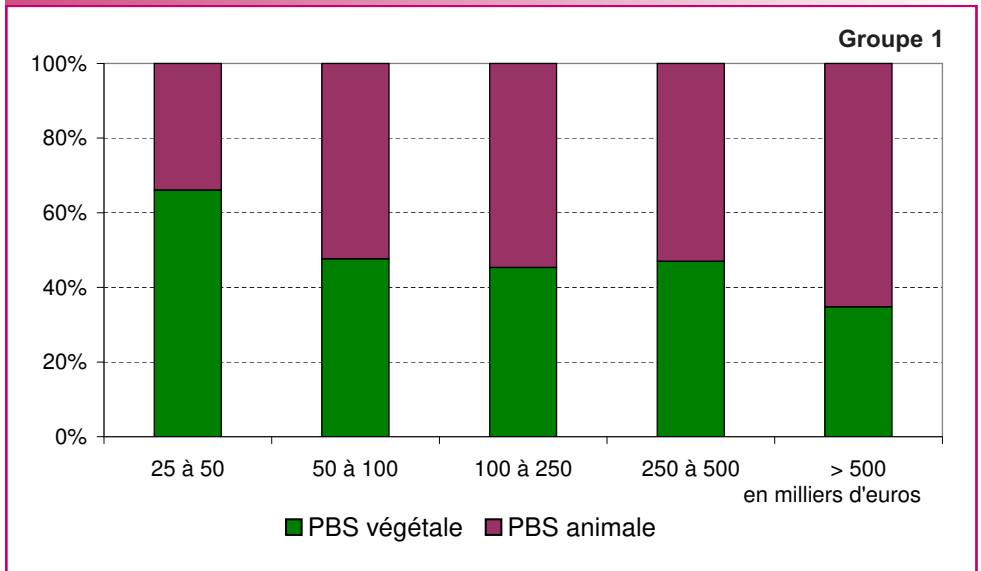
Source : Recensement agricole 2010

## Caractéristiques de la sous-population des producteurs laitiers

	Groupe 1	Grand Est
Nombre de producteurs laitiers	1 440	6 281
Quota moyen en litres	388 154	363 221
Nombre de vaches laitières	53	54
Productivité par vache en litres	7 333	6 777
SAU en ha	126	154
Part de SF sur la SAU	42%	59%
Part de STH sur la SF	51%	73%
Part de maïs fourrage dans la SF	35%	18%
Chargement UGB/ha	2,6	1,9

Source : Recensement agricole 2010

## Part des PBS végétale et animale en fonction de la dimension économique de l'exploitation



Source : Recensement agricole 2010

fait plutôt par le développement d'un atelier animal, en augmentant les UGB détenues plutôt que les hectares cultivés, à l'inverse de l'agrandissement noté dans le groupe 4.

Les exploitations du groupe 1 étant situées en zone de plaine, on peut supposer qu'un agrandissement par la surface est difficile, du fait d'une concurrence accrue à l'accès au foncier.

## Répartition du travail (UTA)

	Groupe 1	Grand Est
Chefs et coexploitants	3 553	36 666
Conjoints non coexploitants	402	4 923
Autres actifs de la main-d'œuvre familiale	412	3 370
<b>UTA familiales</b>	<b>4 367</b>	<b>44 959</b>
Salariés permanents hors main-d'œuvre familiale	662	12 427
Saisonniers, occasionnels	285	8 914
Travail réalisé par les CUMA	4	48
Travail réalisé par les ETA	60	1 699
<b>UTA Salariées</b>	<b>974</b>	<b>16 078</b>
<b>UTA totales</b>	<b>5 379</b>	<b>68 047</b>

Source : Recensement agricole 2010

## Une main-d'œuvre familiale

81%, la main-d'œuvre est familiale. 2/3 des UTA totales correspondent à l'activité des chefs et coexploitants, contre 40% en moyenne régionale. Ces 3 553 UTA sont réalisées par 3 808 exploitants. Il sont généralement jeunes : près de 60% sont âgés de 25 à 49 ans et travaillent à plein temps dans plus de 86% des cas (67% en moyenne au niveau régional). 25% des chefs et coexploitants, soit 3 points de plus que la moyenne régionale, sont âgés de moins de 40 ans.

La pérennité des exploitations semble moins préoccupante que dans les autres groupes. En effet, dans le cas où le chef a plus de 50 ans, un tiers des exploitations déclare avoir une succession. Enfin, 17% des exploitations n'ont pas de projet de reprise, contre 25% au niveau régional.

Avec 22% de cheffes et coexploitantes, le taux de féminisation de ce groupe est moindre que la moyenne régionale.

Les responsables d'exploitation sont davantage bacheliers (43% contre 41% pour la région).

Enfin, environ 980 équivalents temps plein de salariés complètent la main-d'œuvre familiale. Les saisonniers, plus rares, apportent 5% des équivalents temps plein.

## Peu de pluriactivité

Les exploitants de ce groupe n'ont généralement pas d'autre activité, les élevages rendant plus difficile la possibilité d'avoir une activité à l'extérieur. Avec 14% contre 25% en moyenne régionale, ces producteurs se déclarent uniquement exploitant. Néanmoins, en cas de pluriactivité, il s'agit d'une activité secondaire d'élus pour les deux tiers. Enfin plus de 6% des chefs et coexploitants sont à la retraite.

## Une présence marginale des circuits courts

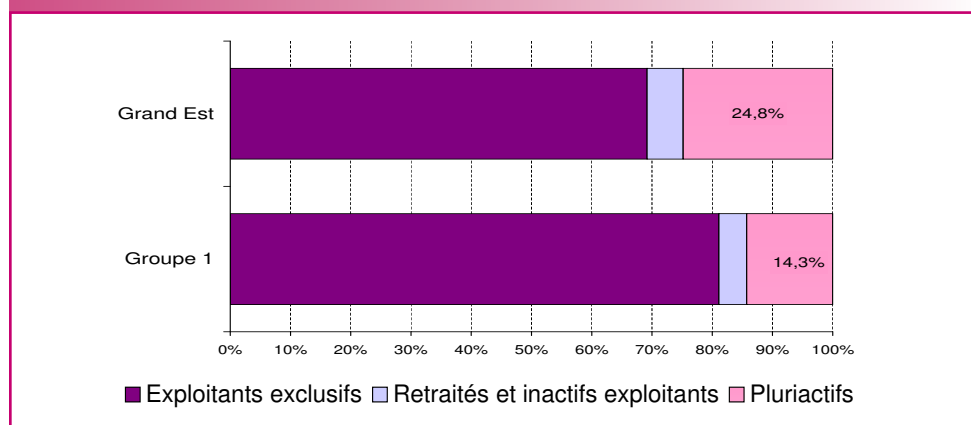
15% des exploitations commercialisent par des circuits courts, contre 9% pour la région. C'est une stratégie secondaire qui vise à compléter le revenu. Que la commercialisation soit directe ou réalisée par un intermédiaire, l'activité reste toutefois marginale et équivaut majoritairement à une part inférieure à 10% du chiffre d'affaires. Toutefois, elle est supérieure à 50% dans 2% des exploitations du groupe contre 2,4% dans la région.

Des activités de diversification permettent à 1/4 des exploitations de compléter leur revenu, contre 16% pour l'ensemble des exploitations de la région. Comme pour les circuits courts, ces activités demeurent marginales et n'excèdent pas 10% du chiffre d'affaires dans plus des 2/3 des exploitations concernées. La transformation du lait, les activités de restauration et de loisir sont les plus fréquentes.

Une particularité du groupe est d'avoir la proportion la plus élevée d'exploitations qui ont des équipements ventilés pour stocker une partie de leur production, avec 35% contre 17% au niveau régional.

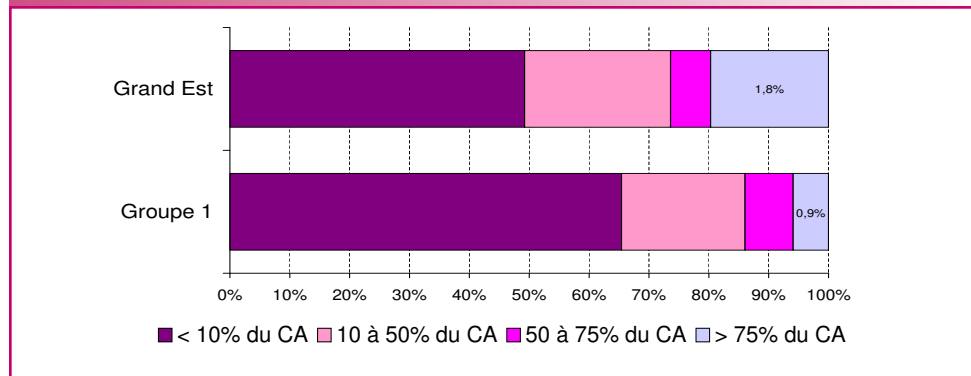
Près de 48% des exploitations déclarent une production sous signe de qualité et attestent suivre un cahier des charges. 7,6% assurent produire sous un signe officiel de qualité hors viticulture (IGP, Label Rouge, AOP, certificat de conformité) contre 2,5% dans la région. Pour l'essentiel, il s'agit de producteurs de lait et dans une moindre mesure, de producteurs de volailles.

## Des exploitants à titre principal



Source : Recensement agricole 2010

## Part de commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires (hors vin)



Source : Recensement agricole 2010

## Contexte économique de l'année 2010

Les aides et les résultats économiques présentés ici concernent l'année 2010. Les nouvelles mesures propres au bilan de santé de la PAC entrent en application. Suite à l'année catastrophique de 2009, la conjoncture s'inscrit dans un contexte de redressement des prix des productions végétales, qui compense les baisses des rendements dues à des conditions météorologiques défavorables. La situation du secteur laitier connaît également une accalmie, contrairement au secteur de la viande toujours impacté par la faiblesse des cours.

### Des structures particulièrement liées au 1<sup>er</sup> pilier de la PAC

Les exploitations du groupe 1 ont perçu 121,5 millions d'euros en 2010, soit 13% des aides PAC du Grand Est, 1<sup>er</sup> pilier et mesures surfaciques du 2<sup>ème</sup> pilier. L'aide moyenne par exploitation est de 49 700 €. La combinaison des surfaces et des productions animales permet à ces exploitations de percevoir le montant moyen d'aides ramené à l'hectare le plus élevé de la région. Ce sont essentiellement des aides du 1<sup>er</sup> pilier. La répartition des exploitations,

hors zones herbagères, hors zones défavorisées, ainsi qu'un chargement moyen élevé, excluent ces exploitations du bénéfice des aides ICHN et PHAE. Le 2<sup>ème</sup> pilier est essentiellement constitué de MAE.

Ces exploitations percevaient en moyenne, avant application de la dernière réforme, 361 €/ha de SAU d'aides du 1<sup>er</sup> pilier et 14 €/ha d'aides surfaciques du 2<sup>ème</sup> pilier. Si on exclut les groupes 6 et 7 du sous-ensemble Cultures Permanentes, ces ratios sont respectivement de 318 €/ha et 15 €/ha pour la région Grand Est.

### 96% d'aides du 1<sup>er</sup> pilier

	Groupe 1	Grand Est
Aide découplée	90%	89%
Aides couplées végétales	2%	3%
Aides couplées animales	4%	4%
Aides 2 <sup>ème</sup> pilier	4%	4%
<b>Total, en millions d'euros</b>	<b>121,5</b>	<b>954,6</b>

Sources : ASP, SSP, aides 2010

### Un résultat dans la moyenne des groupes hors Cultures Permanentes

En 2010, le résultat moyen est de 68 600 € par exploitation, inférieur à la moyenne régionale de 78 100 €. Ramené à l'actif non salarié, il est de 44 000 €, alors qu'il est de 59 100 € au niveau de la région. Il est du même ordre que le résultat moyen des exploitations des sous-ensembles Elevage et Grandes Cultures réunis.

17% des exploitations ont un résultat de moins de 20 000 € par actif non salarié, contre 19% au niveau Grand Est.

### Des charges conséquentes

En 2010, le total des charges des exploitations du groupe 1 s'élève en moyenne à 234 000 €, alors qu'il est de 190 500 € pour l'ensemble de la région.

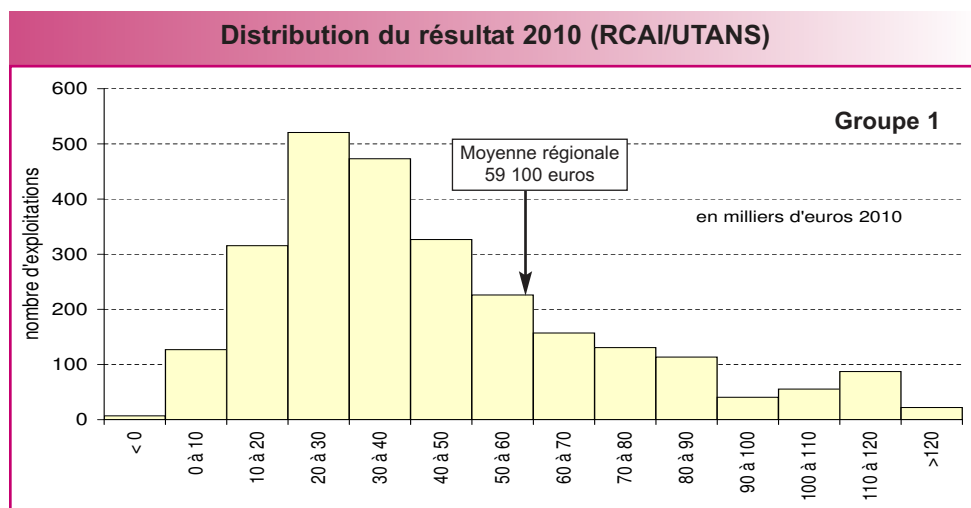
Les charges d'approvisionnement en représentent 38% et s'élèvent à 700 €/ha. Le poste le plus coûteux est celui de l'alimentation animale, 283 €/ha ou 291 €/UGB, suivi de celui des engrais, 123 €/ha, puis celui des produits phytosanitaires, 93 €/ha. La présence d'élevages hors-sol impliquent une dispersion importante de la charge d'alimentation animale d'origine externe à l'exploitation.

Les autres charges d'exploitation pèsent pour 1 080 €/ha en moyenne. La dotation aux amortissements tient la première place, 387 €/ha, suivi du poste des fermages et loyers, 130 €/ha.

Les charges financières sont de 58 €/ha.

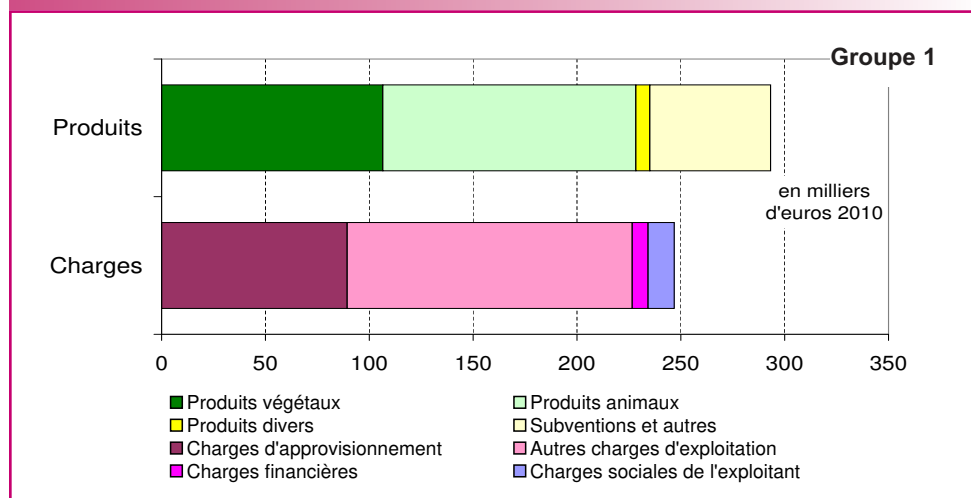
A ces charges propres à la production et au fonctionnement de l'exploitation s'ajoutent les charges sociales de l'exploitant, 99 €/ha, variables d'une année sur l'autre puisque calculées en fonction des résultats précédents, annuellement ou en moyenne triennale.

Les subventions d'exploitation permettent de couvrir l'ensemble des charges liées à la



Source : RICA 2010

### Des produits supérieurs aux charges grâce aux subventions (moyennes annuelles 2010)



Source : RICA 2010

production et aux structures. Pour 36% des exploitations, les aides sont supérieures au résultat courant avant impôt.

Ce ratio est meilleur que si l'on considère la totalité du sous-ensemble Elevage, où il s'établit à 50%.

La rentabilité (EBE ramenée à la production augmentée des subventions) est considérée comme bonne puisque pour 88% des exploitations, elle est supérieure à 30%.

## Un bilan structuré par l'élevage

	Groupe 1		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total actif	En milliers d'euros	Part dans le total actif
Foncier	31,3	6%	96,1	16%
Constructions	81,6	16%	56,3	9%
Installations techniques	18,7	4%	9,2	2%
Matériel et outillage	103,0	20%	79,1	13%
Plantations	0,2	0%	7,2	1%
Animaux reproducteurs	52,4	10%	25,1	4%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>311,7</b>	<b>61%</b>	<b>295,6</b>	<b>49%</b>
Animaux circulants	39,1	8%	16,2	3%
Stocks de produits	48,5	9%	170,0	28%
Créances	27,4	5%	50,9	8%
<b>Actif circulant</b>	<b>201,1</b>	<b>39%</b>	<b>311,7</b>	<b>51%</b>
<b>Total actif</b>	<b>513,9</b>		<b>608,7</b>	

Source : RICA 2010

	Groupe 1		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total passif	En milliers d'euros	Part dans le total passif
<b>Capitaux propres</b>	<b>280,2</b>	<b>55%</b>	<b>411,4</b>	<b>68%</b>
Dettes financières	162,2	32%	135,0	22%
dont long et moyen terme	157,2	31%	120,7	20%
dont court terme	5,0	1%	14,3	2%
Autres dettes à moins d'un an	18,0	4%	8,9	1%
Dettes d'exploitation	53,5	10%	53,4	9%
<b>Total dettes</b>	<b>233,7</b>	<b>45%</b>	<b>197,3</b>	<b>32%</b>
<b>Total passif</b>	<b>513,9</b>		<b>608,7</b>	

Source : RICA 2010

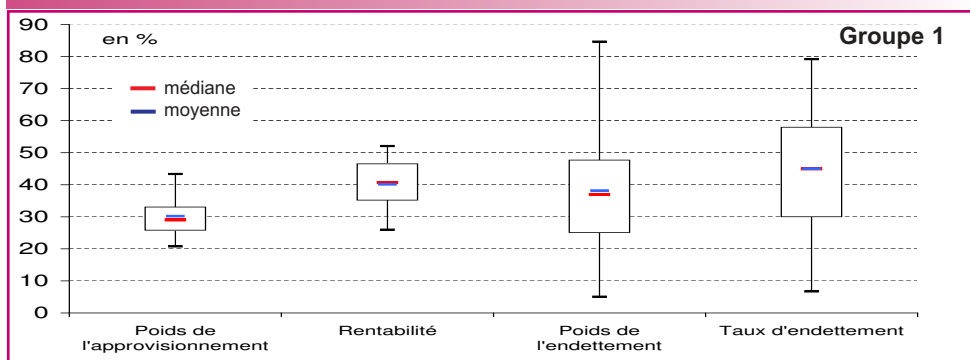
## Une part d'immobilisations importante

Les immobilisations sont élevées et prennent une part de 61% dans l'actif, alors qu'elles ne sont que de 49% au niveau régional. Les postes en matériel et en constructions sont prépondérants. A contrario, l'actif circulant est moins lourd que la moyenne régionale, du fait de stocks de produits moins importants.

Les capitaux permanents (capitaux propres et dettes à long et moyen terme) permettent de financer les immobilisations, mais aussi une partie du cycle de production. Le fond de roulement couvre en moyenne le financement de 7 mois de charges, mais c'est le groupe pour lequel ce ratio est le moins élevé.

Dans 35% des exploitations, la trésorerie est négative. Elle n'est en moyenne que de 6 100 € alors qu'elle est de 14 400 € pour le sous-ensemble Elevage.

## Dispersion de quelques ratios économiques



Source : RICA 2010

Lecture en progression croissante :

Pour 5% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 21%. Pour 25% des exploitations, il est inférieur à 26%. La médiane est de 29%, la moyenne de 30%. Pour 75% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 33%. Pour 95% des exploitations, il est inférieur à 43%.

## Méthodologie et définitions

Etude basée sur l'analyse des 33 700 exploitations du recensement agricole 2010 de la région Grand Est, dont la PBS est supérieure à 25 000 €.

**La première étape** consiste à définir, à dire d'experts, des variables pour qualifier les exploitations selon la taille, les caractéristiques, l'intensification, la spécialisation et la diversification. L'approche a été complétée de données économiques par l'appariement des bases Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et Aides PAC. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer 3 sous-ensembles (Elevage, Grandes Cultures, Cultures Permanentes) et 7 groupes.

**La deuxième étape** suit l'évolution des groupes entre 2010 et 2016, grâce à l'appariement des données de l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles (ESEA).

**La troisième étape** propose un suivi d'indicateurs économiques sur un panel de 570 exploitations de 2010 à 2015. Pour le groupe 1, l'échantillon réunit 100 exploitations.

**PBS** : Production Brute Standard. **SAU** : Surface Agricole Utilisée. **STH** : Surface Toujours en Herbe. **SF** : Surface Fourragère. **UGB** : Unité Gros Bovin. **UTA** : Unité-Travail-Année. **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation. **RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt. **UTANS** : Unité de Travail Non Salaré. **PAC** : Politique Agricole Commune. **Poids de l'approvisionnement** : Charges d'approvisionnement / Production de l'exercice + Subventions. **Rentabilité** : Excédent Brut d'Exploitation / Production de l'exercice + Subventions. **Poids de l'endettement** : Annuités long et moyen terme + Frais financiers court terme / Excédent Brut d'Exploitation. **Taux d'endettement** : ensemble des dettes / total de l'actif. **ETA** : Entreprise de Travaux Agricoles. **CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Publication disponible sur le site internet [www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr)

## Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : [srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)

- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Claude WILMES
- Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO
- Rédacteurs : Sandrine ZORN - Claude WILMES
- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480